

# DIPLOME D'EXPERT EN AUTOMOBILE

UNITE C

Sujet N° Tr.Ro1

1 ère Partie **CONTROLE TECHNIQUE D'UN VEHICULE**  
Durée 2 heures - 140 points / 200

2 ème Partie **PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**  
Durée 1 heure - 60 points / 200

**CONTROLE TECHNIQUE D'UN VEHICULE**

2 heures dont 20 min. de présentation des conclusions

**1 ère PARTIE**

## 1 - OBJECTIF :

Le candidat doit être capable :

- 1 - de réaliser en autonomie et conformément aux prescriptions du constructeur, les contrôles et mesures demandés, en utilisant les appareils spécialisés, et d'annoncer des résultats validables.
- 2 - d'interpréter des résultats en indiquant les causes des défauts éventuels, les conséquences et en proposant les remèdes.

## 2 - DONNEES FOURNIES :

- Un véhicule .
- L'appareil de mesure des trains roulants et sa notice d'utilisation.
- Le manuel de réparation relatif au véhicule .
- La fiche des valeurs caractéristiques.
- L'outillage d'appoint nécessaire.

## 3 - TRAVAIL A EFFECTUER :

- 1 ère partie :*
- \* Installer l'appareil de contrôle.
  - \* Relever les valeurs caractéristiques du train roulant.
- 2 ème partie :*
- A partir du relevé fourni par le centre d'examen à l'issue de la 1 ère partie,
- \* Analyser les causes possibles des valeurs non conformes.
  - \* Définir leurs conséquences sur le comportement dynamique du véhicule.
  - \* Préciser les remèdes proposés pour remettre le véhicule en conformité.

## 4 - EVALUATION :

- 1 ère partie :*
- / 10 - Installation de l'appareil de contrôle.
  - / 35 - Relevé des valeurs et analyse de la conformité.
- 2 ème partie :*
- / 15 - Analyse des causes possibles des valeurs non conformes.
  - / 20 - Définition des conséquences.
  - / 20 - Remèdes proposés.
  - / 40 - Présentation et formulation des conclusions devant le jury.

**PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

Durée 1 heure

**2 ème PARTIE**

## 1 - Texte partiel relatif à la définition de l'épreuve :

Le dossier technique est constitué par le candidat à l'issue de son stage. Il est relatif à la conduite et au contrôle d'une procédure VGA .....

Cette partie de l'épreuve se déroule en 2 phases :

- ° 30 min. de présentation du dossier technique, sans être interrompu,
- ° 30 min. durant lesquelles le jury demande des compléments d'information, ...

- 2 - Evaluation (/ 60 points) :**
- / 10 - Valeur technique du contenu du dossier.
  - / 15 - Pertinence des analyses économiques conduites.
  - / 15 - Présentation des documents contenus dans le dossier.
  - / 10 - Qualité, clarté, rigueur de l'exposé et des documents.
  - / 10 - Qualité des réponses fournies au jury.

NE RIEN ECRIRE SUR CE DOCUMENT - A RESTITUER A LA FIN DE L'EPREUVE

# DIPLOME D'EXPERT EN AUTOMOBILE

UNITE C

1 ère Partie **CONTROLE TECHNIQUE D'UN VEHICULE**  
Durée 2 heures - 140 points / 200

2 ème Partie **PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**  
Durée 1 heure - 60 points / 200

Sujet N° Tr.Ro2

**CONTROLE TECHNIQUE D'UN VEHICULE**

2 heures dont 20 min. de présentation des conclusions

**1 ère PARTIE**

## 1 - OBJECTIF :

Le candidat doit être capable :

- 1 - de réaliser en autonomie et conformément aux prescriptions du constructeur, les contrôles et mesures demandés, en utilisant les appareils spécialisés, et d'annoncer des résultats validables.
- 2 - d'interpréter des résultats en indiquant les causes des défauts éventuels, les conséquences et en proposant les remèdes.

## 2 - DONNEES FOURNIES :

- Un véhicule équipé d'une suspension à gestion électronique,
- Un matériel de diagnostic des calculateurs XR25, TEP, ...
- L'appareil de mesure des trains roulants et sa notice d'utilisation.
- Le manuel de réparation relatif au véhicule .
- La fiche des valeurs caractéristiques.
- L'outillage d'appoint nécessaire.

## 3 - TRAVAIL A EFFECTUER :

- 1 ère partie :*
- \* Contrôler la conformité du fonctionnement du système de suspension
  - \* Remettre éventuellement en conformité le système
  - \* Installer l'appareil de contrôle.
  - \* Relever les valeurs caractéristiques du train roulant.
- 2 ème partie :*
- A partir du relevé fourni par le centre d'examen à l'issue de la 1 ère partie,
- \* Analyser les causes possibles des valeurs non conformes.
  - \* Définir leurs conséquences sur le comportement dynamique du véhicule.
  - \* Préciser les remèdes proposés pour remettre le véhicule en conformité.

## 4 - EVALUATION :

- 1 ère partie :*
- / 10 - Installation de l'appareil de contrôle.
  - / 35 - Relevé des valeurs et analyse de la conformité.
- 2 ème partie :*
- / 15 - Analyse des causes possibles des valeurs non conformes.
  - / 20 - Définition des conséquences.
  - / 20 - Remèdes proposés.
  - / 40 - Présentation et formulation des conclusions devant le jury.

**PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

Durée 1 heure

**2 ème PARTIE**

## 1 - Texte partiel relatif à la définition de l'épreuve :

Le dossier technique est constitué par le candidat à l'issue de son stage. Il est relatif à la conduite et au contrôle d'une procédure VGA .....

Cette partie de l'épreuve se déroule en 2 phases :

- ° 30 min. de présentation du dossier technique, sans être interrompu,
- ° 30 min. durant lesquelles le jury demande des compléments d'information, ...

- 2 - Evaluation (/ 60 points) :**
- / 10 - Valeur technique du contenu du dossier.
  - / 15 - Pertinence des analyses économiques conduites.
  - / 15 - Présentation des documents contenus dans le dossier.
  - / 10 - Qualité, clarté, rigueur de l'exposé et des documents.
  - / 10 - Qualité des réponses fournies au jury.

NE RIEN ECRIRE SUR CE DOCUMENT - A RESTITUER A LA FIN DE L'EPREUVE

# DIPLOME D'EXPERT EN AUTOMOBILE

UNITE C

Sujet N° Tr.Ro3

1 ère Partie **CONTROLE TECHNIQUE D'UN VEHICULE**  
Durée 2 heures - 140 points / 200

2 ème Partie **PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**  
Durée 1 heure - 60 points / 200

**CONTROLE TECHNIQUE D'UN VEHICULE**

2 heures dont 20 min. de présentation des conclusions

**1 ère PARTIE**

## 1 - OBJECTIF :

Le candidat doit être capable de :

- Définir et mettre en œuvre un test ou un essai avec un appareil de mesure approprié,
- Interpréter des résultats,
- Indiquer des causes de défauts,
- Proposer des remèdes.

## 2 - DONNEES FOURNIES :

- L'ensemble des appareils nécessaires à la mesure et au contrôle des trains roulants, (appareils de mesure à microprocesseur, deux ou quatre têtes avec sa notice d'utilisation).
- Le véhicule à contrôler pour la première partie.
- Le manuel de réparation relatif au véhicule avec les valeurs du constructeur.
- Un relevé de mesures présentant un ou des défauts pour la seconde partie.
- L'outillage d'appoint nécessaire.

## 3 - TRAVAIL A EFFECTUER :

- 1 ère partie :**
- \* Installer l'appareil de contrôle.
  - \* Définir les différents points à vérifier.
  - \* Relever les valeurs caractéristiques du train roulant.
  - \* Etablir une fiche de relevé.
- 2 ème partie :** A partir du relevé fourni par le centre d'examen à l'issue de la 1 ère partie,
- \* Analyser et interpréter les causes possibles des valeurs non conformes.
  - \* Etablir un compte rendu.

## 4 - EVALUATION :

- 1 ère partie :**
- / 20 - Organisation du poste de travail.
  - / 15 - Relevé des valeurs et analyse de la conformité.
  - / 05 - Clarté et précision de la fiche de relevé et de contrôle.
- 2 ème partie :**
- / 15 - Analyse des valeurs du relevé fourni.
  - / 15 - Identification des causes de non conformité.
  - / 35 - Définition des conséquences et proposition de remise en conformité.
  - / 35 - Présentation et formulation des conclusions devant le jury.

**PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

Durée 1 heure

**2 ème PARTIE**

## 1 - Texte partiel relatif à la définition de l'épreuve :

Le dossier technique est constitué par le candidat à l'issue de son stage. Il est relatif à la conduite et au contrôle d'une procédure VGA .....

Cette partie de l'épreuve se déroule en 2 phases :

- ° 30 min. de présentation du dossier technique, sans être interrompu,
- ° 30 min. durant lesquelles le jury demande des compléments d'information, ...

- 2 - Evaluation ( / 60 points ) :**
- / 10 - Valeur technique du contenu du dossier.
  - / 15 - Pertinence des analyses économiques conduites.
  - / 15 - Présentation des documents contenus dans le dossier.
  - / 10 - Qualité, clarté, rigueur de l'exposé et des documents.
  - / 10 - Qualité des réponses fournies au jury.

NE RIEN ECRIRE SUR CE DOCUMENT - A RESTITUER A LA FIN DE L'EPREUVE